

40. Rainans, OAP « Rue du Désert »

Contexte

Ce tènement se situe dans la partie basse du village, en lieu et place d'un hangar et quelques fonds de jardins.

Principes d'aménagement

- › Conforter la centralité du bourg, par densification et démolition du hangar
- › Préserver les haies bocagères, en tenir compte pour aménager l'ensemble, développer un « quartier paysagé »
- › Desservir l'opération depuis la rue du Désert et prévoir une réserve pour une extension du site à long terme

Caractéristiques de l'îlot

L'aménagement, le traitement et l'urbanisation des tènements des îlots sont subordonnés à la réalisation de plusieurs opérations d'aménagement d'ensemble.

- 4 logements individuels et/ou mitoyens
- Prévoir un maillage de haies en limites séparatives, pour assurer la transition avec l'espace de jeux communal

Objectif de 4 logements sur une superficie de 4 200 m²
Densité urbaine brute de 10 logements à l'hectare



Références à valeur d'illustration

Exemple d'organisation autour d'une courée



Projet Garden State, Concours EUROPAN - Turku, Finlande - Sami VIKSTRÖM, architecte